



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

SARL MAY ' CONSULT

Type : Modification de société

Edition : ggg

Parution web : 2025-02-14

Parution print : 2025-02-14

PROLEC Génie Electrique

Suivant acte SSP du 24/01/2025, une cession d'actions et un transfert de siège social ont été réalisées et dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale : PROLEC Génie Electrique

Forme juridique : S.A.S

Siège social : 4 rue des Orchidées – La Geole – Kawéni – 97600 Mamoudzou

Capital social : 500€ (Cinq cent euros)

SIREN 912 222 502 RCS de Mamoudzou

Suivant l'assemblée Générale extraordinaire en date du 24/01/2025, les associés de la SNC EPSILON au capital social de 500€ ont décidé :

1. Cession de parts :

Suite à l'approbation des associés, Laïla DJOUMOI cède 15 actions lui appartenant dans la Société PROLEC Génie Electrique à Patrick GODARD.

- Nouvelle répartition des parts :
- Patrick GODARD : 90 actions
- Guillaume DE BRETAGNE : 10 Actions.
- Soit un total de : 100 actions

L'article N°7 des Statuts (Capital social) a été modifié en conséquence.

2. Transfert du siège social :

Le siège social de la société est transféré au 4 rue des Orchidées – La Geole – Kawéni – 97600

Mamoudzou.

L'article N°4 des statuts (Siège social) a été modifié.

Le dépôt légal a été effectué auprès du SIE de Mamoudzou le 23/09/2024 sous le N° EAA 562 et sera enregistré au RCS de Mamoudzou.